

Le Jeudi 30 Janvier 2025, à partir de 12 H 15, les adhérents de la Société Française des Gazons se sont réunis au Parc Terra Botanica à Angers (49), sur convocation adressée le 12 Décembre 2024.

La Directrice fait savoir que 94 personnes sont présentes et/ou représentées, dont 30 membres actifs sur 51 que compte la Société Française des Gazons..

Elle constate que l'Assemblée réunissant les conditions imposées par les statuts pour un quorum fixé à 30 % des membres (article 11.2 des statuts), est légalement constituée et peut valablement délibérer.

-ooOoo-

L'ordre du jour de la journée est :

- Table Ronde n° 1 : **Rappel règlementaire sur toutes les surfaces engazonnées**
 - **Objectif et éléments de langage :**
 - Les idées reçues sur l'utilisation d'intrants
 - La loi climat et résilience
 - L'aspect règlementaire et les prochaines échéances
 - Ouverture d'une aire de changement

- Table Ronde n° 2 : **Les robots de tonte : pour ou contre**
 - Controverse autour de l'utilisation des robots de tonte
 - Retour d'expérience sur l'utilisation des robots de tonte

- **Table Ronde n° 3 : - Le gazon : de l'inscription à la certification**
 - Qu'est ce que SEMAE ?
 - Schéma de la certification de semences à gazon (la production au champ jusqu'au conditionnement)
 - Les critères évalués (pureté, contrôle sanitaire, les usages)
 - Lecture des étiquettes SOC
 - L'appellation « gazon » (usage spécifique) , l'enherbement non fourrager

- Visite technique du parc TERRA BOTANICA

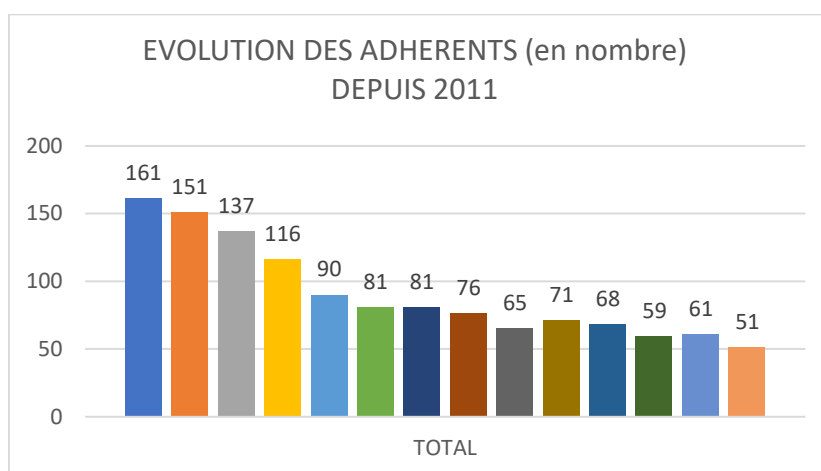
Lien vers le livret distribué en séance : <https://www.gazonsfg.org/actualites/journee-technique-2025/>

La SFG – Des missions, des femmes et des hommes

Au 31 Décembre 2024, 51 adhérents (contre 61 adhérents en 2023) sont membres de la SFG, dont les activités professionnelles, métiers, expériences, parcours professionnels, notoriétés, nous confèrent le statut d'association représentative et reconnue de la filière gazon auprès du monde des espaces verts et des institutions.

A ce titre, la SFG est régulièrement sollicitée pour représenter et intervenir dans des manifestations professionnelles diverses (salons, colloques, conférences, ...) et répond également à de nombreuses demandes de Sociétés ou d'étudiants.

L'association fonctionne grâce au bénévolat de ses adhérents. Nous devons tenir compte du nombre et de la disponibilité des bénévoles et rassembler pour avoir plus d'efficacité. Un Conseil d'Administration représentant les catégories professionnelles et les services de l'Etat ou organismes, définit les grandes lignes des actions à entreprendre.



Le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis en distanciel à 5 reprises (18/1/24 – 4/4/24 – 18/6/24 – 9/10/24 et 9/12/24) et un bilan semestriel à juillet a été établi.

Les sujets suivants ont été évoqués :

- 1 Feuille de route 2024-2027
- 2 Communication : Les salons, réseaux sociaux
- 3 Groupe de travail Pelouse Eco Durable

La journée technique 2024 a été l'occasion d'organiser 3 tables rondes, animées par Boris Georgelin ainsi que deux interventions.

Table ronde n° 1 : Les Gestions de l'eau : R&D, variétés C4, séquestration, solutions, aspects scientifiques, restriction de l'eau

Objectif : Démontrer que les gazons comme tous les végétaux ont une participation active à l'indispensable cycle de l'eau verte, et que les variétés dites en C4 ne peuvent pas répondre aux problématiques du dérèglement climatique sur l'ensemble du territoire

Intervenants : Laure Saint Pierre - Philippe Buffière - Thierry Girault

Table ronde n° 2 : Retour d'expérience sur les espaces engazonnés « Coupe du Monde de Rugby

Objectif : Comment les gestionnaires des pelouses des enceintes concernées pour la Coupe du Monde de rugby ont géré celles-ci pendant l'épreuve et après pour remettre des surfaces très sollicitées aux normes Ligue 1 Football

Intervenants : Sébastien Begué - Jean-Pierre Chastin (Labosport)

Table ronde n° 3 : Y a-t-il encore de l'innovation dans les gazons ?

Objectif : Démontrer que le filière gazon est dynamique : sélection variétale, nouvelles techniques et nouveaux matériels d'hydro-ensemencements, irrigation raisonnée, nutrition adaptée, le développement des biostimulants, les solutions de biocontrôle etc.

Intervenants : Etienne Abélard - Stéphane Grolleau – Sébastien Houitte

Intervention n° 1 : Enquête SEMAE sur la consommation et la perception des gazons par le jardinier amateur par Dorothée PYE

Intervention n° 2 : Présentation de la 15th international Turfgrass Research and Conferences (ITRC 2025) au Japon par Noémie ROBERT

A l'occasion de cette journée, la SFG a pu remercier JM Lecourt pour les 24 années en tant que Président de la SFG et célébrer les 40 ans de l'association.

L'AG statutaire s'est également réunie.

Les relations extérieures :

Ø Excellence Végétale : Depuis l'absorption de Progazon en 2020, la SFG, est prestataire de services, concernant le traitement du Label Rouge, et porte désormais le Comité d'Agrément Label Rouge Gazon, et conseiller technique. L'ensemble du process label rouge gazon LA 05-87 est traité par la SFG. Le nouveau cahier technique est rentré en vigueur à compter de janvier 2024.

Les relations avec Plante&Cité, l'UNEP, l'UFS et SEMAE se poursuivent en fonction des sujets et de l'actualité.



Pelouse Eco Durable

Objectif de la commission :

***Evolution du règlement technique au niveau des semences, du matériel, des mélanges – Diminution des catégories ? (9 possibilités aujourd'hui)**

***Elargissement du règlement technique à de nouveaux produits et techniques : intrants, biofertilisant, biocontrôle, irrigation, gazon de placage, ...**

Le logo et la marque Pelouse Eco Durable ont été déposés à l'INPI, le 26 juillet 2024.

Nous avons eu un retour du juriste de l'INPI : Le logo vient d'être publié au bulletin officiel :

Classe n°1 : engrais, produits chimiques destinés à l'horticulture, produits chimiques destinés à l'agriculture

Classe n°31 : Produits de l'agriculture et de l'aquaculture, produits de l'horticulture et de la sylviculture, plantes naturelles, semences (graines), gazon naturel, plants, plantes, fourrages

Classe n°44 : Service d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture, jardinage, services de jardiniers-paysagistes

Les semences

Réflexions :

- •harmonisation des intitulés,
- •création d'une nouvelle catégorie (végétalisation/enherbement)
- •révision des taux d'incorporation

- •à ce jour : source des variétés destinées aux mélanges PED : choixdugazon.org
- ouverture aux légumineuses "Gazonnantes" (à préciser, ex : Trèfle micro-feuille gazonnant, Luzerne micro-feuille gazonnante...)
- ajout de la canche dans tableau des catégories actuelles

Les intrants

Réflexions :

- promouvoir et développer des fertilisants répondant aux nouvelles contraintes environnementales, induites par le
- changement climatique (moins de lessivage de l'azote, réduction de la volatilisation, réduction des unités fertilisantes.)

4 familles (Hors Amendement) proposées :

Engrais Minéraux

- engrais organo-minéraux
- engrais organique
- biostimulants

Ce règlement technique mis en place, garantit de fait, le respect des exigences des utilisateurs. Le règlement technique « Pelouse Eco Durable » sera élaboré par la Société Française des Gazons. L'utilisation de la marque collective « Pelouse Eco Durable », l'accès au détail des conditions d'attribution de la mention « Pelouse Durable » et toute communication ou toute revendication liés à ce règlement technique seront exclusivement réservés aux membres de la Société Française des Gazons.

Les salons en 2024 - Evènements professionnel ou grand public, où le gazon et la SFG ont pu être évoqués

- SIA : Salon International de l'Agriculture : Février/Mars 2024 – Paris – Itw - plateau TV VillageSemence - <https://youtu.be/20tjloKuYAI?si=gfV9c4J68pK2YYb7>
- SANA et FERMES EN VILLE - Salons grand public - Bordeaux/Gravelines
- Jardins Jardin et JNA – Juin : Salon Grand Public – Paris (La SFG était partenaire de Jardins Jardin)
- Salon Vert – Baille - Septembre 2024 – St Chéron – Espace dédié – Itw - <https://youtu.be/j78yVhIDtDE?si=dJ5dC9tytdZjOgM9>
- FTC et FET - Salons grand public – Lac du Der et Tours

Les Réseaux Sociaux

- ✓ www.gazonsfg.org

Statistiques juin - décembre 2024

2020 visites dont 887 visites pour l'accueil du site et 236 pour la page adhésion

3 677 pages vues, 3 132 pages vues uniques

139 téléchargements, 126 téléchargements uniques

1 120 visites proviennent des moteurs de recherche dont 898 uniquement de Google.

Sur les 797 visites en connections directes, 71 viennent des réseaux sociaux dont 38 de LinkedIn et 31 de Facebook.

- ✓ Facebook - Juillet à Décembre 2024

Couverture : 1071 (nombre de personnes qui ont vu notre contenu au moins 1 fois)

Interactions : 170 (commentaires, réactions, partages et clics sur les publications)

[#SFG](#) [#GazonNaturel](#) [#ProtectionEnvironnement](#) [#RéductionCO2](#) [#ÉconomieDEau](#) [#Climat](#)
[#SoutienDurable](#) [#InnovationVerte](#) [#ArrosageÉconomique](#)

✓ Instagram

Juillet à Décembre 2024

Création de compte

Vues : 266 au total de tous les réels

Interactions : 56

POST QUI A LE + PLU

https://www.instagram.com/reel/C_yKz12IGKV/?utm_source=ig_web_copy_link&igsh=MzRIODB iNWFIZA==

✓ LinkedIn

Création de compte

Impressions : 6810

Interactions : 234

Total des abonnés : 124

POST QUI A LE + PLU :

https://www.linkedin.com/posts/soci%C3%A9t%C3%A9-fran%C3%A7aise-des-gazons_pourquoi-le-jardinage-est-plus-quun-simple-activity-7246429704277168128- OPC?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

Et le post optimisez l'entretien de vos pelouses et économisez l'eau

✓ Twitter/X-

Juillet à Décembre 2024

Création de compte

Impressions : 889

Interactions : 94

Total des followers = 14

TWEET QUI A LE + PLU <https://x.com/SFGazons/status/1836398572385841268>

TWEET QUI A LE + PLU SFG soutient octobre rose

Le bilan financier 2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	31 Dec. 2024
Budget	50 000,00 €
Total au 31 Décembre 2024	31 031,11 €
Adhésions et supports année en cours	15 280,00 €
Réunions Extérieures	4 340,00 €
Conventions	11 000,00 €
Divers Produits	141,11 €
Produits constatés d'avance	270,00 €

CHARGES D'EXPLOITATION	31 Dec. 2024
Budget	50 000,00 €
Total au 31 Décembre 2024	51 982,31 €
Frais de fonctionnement	5 691,86 €
Site Internet / Réseaux Sociaux	12 260,90 €

Réunions Extérieures	24 932,76 €
Réunions Internes	471,10 €
Salons Professionnels	3 313,19 €
Divers Charges	5 312,50 €
Résultat Brut	-21 221,20 €
Charges constatées d'avance	1 996,98 €

SYNTHESE	31 Déc. 2024
Total au 31 Décembre 2024	70 163,69 €
. <i>Solde compte courant</i>	32 431,08 €
. <i>Compte livret</i>	37 577,88 €
. <i>Caisse</i>	120,00 €
- <i>Livret APGP</i>	34,73 €
- <i>Résultat brut</i>	-21 221,20 €

Vote des résolutions

Projet résolution n°1 : Après présentation du rapport d'activités 2024, l'Assemblée Générale donne son approbation des actions et orientations de l'association.

Nombre de votants	30
Pour	30
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projet résolution n°2 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier présenté par la Directrice en remplacement du Trésorier de l'association, décide d'approuver les comptes 2024, tels qu'ils ont été présentés.

Nombre de votants	30
Pour	30
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les Elections 2025

- **Collège Utilisateurs** : **5 postes d'administrateurs** sont vacants ; il convient de désigner de nouveaux titulaires pour une période de trois années

Administrateurs « Utilisateurs »	
Inscrits	30
Votants	30
Fabrice CHIAVARO - Urbavert	30 voix – Elu pour 3 ans

- **Collège Fournisseurs : 1 poste d'administrateur** est vacant ; il convient de désigner un nouveau titulaire pour une période de trois années

Administrateurs « Fournisseurs »	
Inscrits	25
Votants	25
FRAYSSINET – Romuald DRIGNON	30 voix – Elu pour 3 ans

- **Collège Prescripteur-Individuel : 3 postes d'administrateurs** sont vacants ; il convient de désigner des titulaires pour une période de trois années

Administrateurs « Prescripteur – Individuels »	
Inscrits	
Votants	

**Nouvelle composition du Conseil d'Administration (30 Janvier 2025)
et du Bureau (élu le 11 février 2025)**

Rappel des statuts modifiés en Mars 2009

Article 9 – Le Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Des remboursements de frais sont seuls possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du Conseil d'Administration, statuant hors de la présence des intéressés : des justifications doivent être produites qui font l'objet de vérifications.

9.1 – Composition

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé au maximum de 40 membres actifs, personnes physiques élues ou désignées, représentant des collèges d'activité, des services de l'Etat, organisme ou fédérations selon le règlement intérieur.

- Les membres désignés (au nombre maximum de 10) sont maintenus en place jusqu'à désignation éventuelle d'un autre représentant par le service auquel ils appartiennent.

- Les membres élus (maximum 30) composés d'utilisateurs, de fournisseurs, de prescripteurs-individuels, de producteurs de gazons de placage. Ils sont élus pour 3 ans en Assemblée Générale Ordinaire.

**Président d'Honneur : Jean-Marc LECOURT
Directrice : Bénédicte MAJOR RATEL**

Membres désignés d'office :

Dorothée PYE - SEMAE

François Deneufbourg – Fnams

Collège « Utilisateurs » :

Gérald Allory

Fabrice Chiavaro

Eric Fréville

Administrateur

Pierre Joly
Nicolas Marquet
Paul Morin
Vincent Savourat

Administrateur

Administrateur

Collège « Fournisseurs » :

Société BARENBRUG, représentée par Oriane Bouty
Société COMPO Expert, représentée par Philippe Guilhaire
Société DLF France, représentée par Benoit Petitjean
Société EURO TEC, représentée par Christophe Lignier
Société FRAYSSINET, représentée par Romuald Drignon
Société HYDRAPARTS, représentée par François Brouillet
Société ICL représentée par Thierry Girault
Société LES GAZONS DE France, représentée par Luc Bourigault
Société NATURAL GRASS, représentée par Romain Giraud
Société SOUFFLE VIGNE, représentée par Laurent Boué
Société TEAM GREEN, représentée par Frédéric Lefebvre

Vice-Président

Administrateur

Secrétaire

Administrateur

Président

Administrateur

Administrateur

Collège « Prescripteurs-Individuels » :

Gérard Angoujard
Laurent Mignonneau
Christophe Subileau

Trésorier

Administrateur

La SFG – Feuille de route et budget 2025

- Le gazon est comme un couteau suisse : il est multifonctions :
 - Le gazon naturel pour pelouse sportive d'élite devient un secteur de Haute Technologie
 - La gestion des gazons naturels à vocation sportive ou d'agrément doit être connue et maîtrisée pour qu'ils soient entretenus avec un objectif d'obligations de résultats dans le respect des textes réglementaires.
 - Le gazon est une plante de service environnementale
- « Il faut fédérer, former, se faire connaître" »
- Notre Vision : Proposer des solutions novatrices et responsables
 - Notre Mission : Notre Équipe solidaire et innovante apporte au monde d'aujourd'hui et de demain un environnement plus vert et plus sain.
 - Nos Valeurs : Privilégier le dialogue avec les parties prenantes et faire s'exprimer la recherche de l'intérêt général par rapport à un intérêt individuel.
 - La SFG doit s'engager
 - La SFG doit se présenter
 - La SFG doit s'institutionnaliser
 - La SFG doit poursuivre ses actions de formation
 - La SFG doit s'investir dans le partenariat
 - Le terme SFG doit être parlant !

La SFG en 2025, poursuivra l'ensemble des travaux entrepris depuis plusieurs années :

- Le dossier « Gazon de Placage » sera en réflexion
- La commission Pelouse Eco Durable poursuivra ses actions de révision du règlement technique
- La commission Hydroseeding poursuivra son activité et ses missions
- La SFG participera à la relecture de la règle professionnelle sur la mise en œuvre des gazons de l'UNEP (collaboration avec l'ASTREDHOR)

Les réseaux sociaux :

- LinkedIn : Prioriser ce réseau comme plateforme principale.
 - Continuer à privilégier les contenus éducatifs et professionnels, qui génèrent des impressions et des clics.
 - Tester des formats plus engageants comme les carrousels ou des vidéos courtes pour maintenir l'engagement.
- Facebook : Travailler sur l'acquisition de followers.
 - Encourager les partages pour maximiser la visibilité des publications.
 - Utiliser davantage les photos terrain, qui plaisent particulièrement.
- Instagram : Miser sur les reels et humaniser le contenu.
 - Exploiter les vidéos courtes avec des thématiques variées pour renforcer l'engagement.
 - Pensez peut-être à s'abonner à une plateforme de vidéos afin de créer des réels engageants.
- Twitter : Réévaluer la stratégie.
 - Si l'objectif est d'améliorer Twitter, produire du contenu plus conversationnel (ex. sondages, questions ouvertes) pour encourager les interactions.

Enfin, la SFG a prévu d'être présente sur les différents salons professionnels 2025 à l'instar et de Paysalia en particulier, et visitera les manifestations ayant un intérêt relationnel avec notre structure.

La diffusion des Notes d'Humeur, de la Coulée Verte – revue de presse, sera poursuivie et la mise à jour régulière de son site internet.

La SFG poursuivra différents travaux en collaboration avec d'autres organisations professionnelles : PLANTE ET CITE, EXCELLENCE VEGETALE, SEMAE et l'UFS.

Le Budget 2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Budget	37 000,00 €
Adhésions et supports année en cours	15 000,00 €
Réunions Extérieures	8 000,00 €
Conventions	12 000,00 €
Divers Produits	2 000,00 €

CHARGES D'EXPLOITATION	
Budget	37 000,00 €
Frais de fonctionnement	6 000,00 €
Site Internet / Réseaux Sociaux	14 000,00 €
Réunions Extérieures	10 000,00 €
Réunions Internes	1 000,00 €
Salons Professionnels	5 000,00 €
Divers Charges	1 000,00 €

Vote des résolutions pour l'exercice 2025

Projet de résolution n° 4 : Après sa présentation, les membres du Conseil d'Administration donne son approbation sur le plan d'actions et le budget prévisionnel 2025

Nombre de votants	30
Pour	30
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projet de résolution n° 5 :

- Le Conseil d'Administration renouvelle la désignation d'un délégué qui pourra signer au nom du délégué (Président), en sus de Luc Bourigault.
- Le Président, propose avec son accord, que Madame Bénédicte RATEL soit désignée en tant que délégué.

Nombre de votants	30
Pour	30
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.